

TARIFS DES CONTRÔLES DU SPANC

Contrôle initial de l'existant, périodique de bon fonctionnement ou d'entretien	130 €
Diagnostic Vente (communication du rapport de diagnostic sous 1 mois maximum)	130 €
Diagnostic Vente Urgent (communication du rapport de diagnostic sous 10 jours maximum (Envoi par mail))	250 €
Contrôle de conception	70 €
Contrôle de bonne exécution	120 €
Contre visite	100 €
Déplacement infructueux	60 €
Pénalité en cas de refus de contrôle, d'absence d'installation, d'absence d'entretien 100 % de la redevance	240 €

Les montants de redevance ci-dessus sont ceux en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022. Ils ont été établis par une délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Canaux et Forêts en Gâtinais en date du 14 décembre 2021.